

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 02028

Numéro SIREN : 811 124 361

Nom ou dénomination : A.B.O

Ce dépôt a été enregistré le 06/11/2019 sous le numéro de dépôt 15774

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code G  n  ral des Imp  ts)

D��signation de l'entreprise				A.B.O.				N��ant		*			
Adresse de l'entreprise				32 AVENUE DE LA CROIX ROUGE				13013 MARSEILLE					
Num��ro SIRET *				81312436100015									
Dur��e de l'exercice en nombre de mois *				10		Dur��e de l'exercice pr��c��dent *				12			
						Exercice N clos le		31122015		Exercice N-1 clos le		00000	
ACTIF						Brut		Amortissements - Provisions		Net		Net	
						1		2		3		4	
ACTIF IMMOBILIS��	Immobilisations incorporelles	Fonds comm��rcial *	010	175 000		012	175 000						
		Autres *	014	4 710		016	1 188		3 522				
	Immobilisations corporelles *		028	5 000		030	1 261		3 739				
	Immobilisations financi��res * (1)		040	6 127		042			6 127				
	Total I (5)		044	190 837		048	2 449		188 388				
	STOCKS	Mati��res premi��res, approvisionnement, en cours de production *	050			052							
		Marchandises *	060	104 810		062			104 810				
	Avances et acomptes vers��s sur commandes		064			066							
	Cr��ances (2)	Clients et comptes rattach��s *	068			070							
		Autres * (3)	072	48 174		074			48 174				
Valeurs mobili��res de placement		080			082								
Disponibilit��s		084	25 577		086			25 577					
Charges constat��es d'avance *		092	10 477		094			10 477					
Total II		096	189 037		098			189 037					
Total g��n��ral (I+II)		110	379 875		112	2 449		377 426					
PASSIF						Exercice N NET		1		Exercice N-1 NET		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120			2 000							
	Ecart de r���valuation		124										
	R��serve l��gale		126										
	R��serves r��glement��es *		130										
	Autres r��serves (dont r��serve relative �� l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *		131			132							
	Report �� nouveau		134										
	R��sultat de l'exercice		136			8 565							
	Provisions r��glement��es		140										
	Total I		142			10 565							
	Provisions pour risques et charges		154										
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimil��es		156										
	Avances et acomptes re��us sur commandes en cours		164										
	Fournisseurs et comptes rattach��s *		166			84 941							
	Autres dettes (dont comptes courants d'associ��s de l'exercice N :		169	35 620		172	281 920						
	Produits constat��s d'avance		174										
	Total III		176			366 861							
	Total g��n��ral (I + II + III)		180			377 426							
REVENUS	(1) Dont immobilisations financi��res �� moins d'un an	193			(4) Dont dettes �� plus d'un an	195							
	(2) Dont cr��ances �� plus d'un an	197			(5) Co��t de revient des immobilisations acquises ou cr���es au cours de l'exercice *	182	190 837						
	(3) Dont comptes courants d'associ��s d��biteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations c��d��es au cours de l'exercice *	184							

EXEMPLAIRE    CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 102, 103 et 104 de la loi n° 2003-775 du 21 octobre 2003 relative à la simplification de la fiscalité des entreprises)		Désignation de l'entreprise A.B.O.		Exercice N clos le 31/12/2015										Exercice N-1 clos le 31/12/2014		Néant		*	
A - RÉSULTAT COMPTABLE																			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	254 821													
	Production vendue {	biens	215		214														
		services *	217		218														
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222														
	Production immobilisée *				224														
	Subventions d'exploitation reçues				226														
	Autres produits				230	54													
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	254 875														
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	196 489													
	Variation de stock (marchandises) *				236	(104 810)													
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	1 505													
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240														
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	90 797													
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243			244	743													
	Rémunérations du personnel *				250	42 991													
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	12 697													
	Dotations aux amortissements *				254	2 449													
	Dotations aux provisions				256														
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	4												
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260																
Total des charges d'exploitation (II)				264	242 865														
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	12 011														
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)			280														
	Produits exceptionnels	(IV)			290	1													
	Charges financières	(V)			294														
	Charges exceptionnelles	(VI)			300	1 997													
	Impôts sur les bénéfices *	(VII)			306	1 451													
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	8 565														
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	8 565					314									
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316														
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318														
	Provisions non déductibles *				322														
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	1 451													
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248													
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998														
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999														
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997								
	Entreprise nouvelle (44, sections)	986			Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987				Zones de revitalisation de la défense (44 terdecies)	127			Zones de revitalisation rurales (44, quinquies)	138				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, sections)	981			Jeune entreprise innovante (44, sections A)	989													
	Divers* ZFA (44 quaterdecies)	345			Investissements outre-mer	344				Créance due au report en arrière du déficit	346								
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"			655															
											342								
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	9 677					354									
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356														
	Déficits antérieurs reportables : *										360								
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	9 677					372									

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice											
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402	175 000	404		406	175 000		175 000		
	Autres	410		412	4 710	414		416	4 710		4 710		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements divers	450		452	5 000	454		456	5 000		5 000		
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
	Immobilisations financières	480		482	6 127	484		486	6 127		6 127		
TOTAL		490		492	190 837	494		496	190 837		190 837		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502	1 188	504		506	1 188				
	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	1 261	544		546	1 261				
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572	2 449	574		576	2 449				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5							
		6	7	8	9	10							
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
	①	②	③	④		⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧				
	1												
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL		578	580	582	584	586	581	587	589				
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591							
TOTAL						596	585	597	599				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : A.B.O.Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	50 964
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	51 195
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

*Copie conforme,
le représentant légal*



A.B.O
Société par actions simplifiée au capital de 2.000 euros
Siège social : 32 avenue de la Croix Rouge
13013 MARSEILLE

I – PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2015 A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES DU 30 JUIN 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 8.565 euros de la manière suivante :

Report à nouveau : 8.565 euros

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution par la société au cours des trois derniers exercices

II – CETTE RESOLUTION A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES DU 30 JUIN 2016

La Présidente